

VOLER DE SES PROPRES AILES : PROJET RETARDÉ OU AVORTÉ ?



Anne Floor

ANALYSE UFAPEC
OCTOBRE 2017 | 19.17



UFAPEC

Résumé : Les statistiques montrent que les jeunes Belges quittent le domicile familial plus tard. Décrocher un premier emploi est un véritable défi dans le contexte actuel de crise. Certaines décisions politiques contraignent aussi les jeunes à rester plus longtemps sous le toit de papa et maman. Les familles seraient-elles contraintes de compenser un désinvestissement de l'état ?

Mots-clés : autonomie, majorité, allocations d'insertion, chômage, exclusion, Génération quoi, précarité, pauvreté, crise économique et jeunes travailleurs.

Pour aller vers l'autonomie, un jeune a besoin de plusieurs choses. Une famille qui lui apporte l'éducation et la sécurité matérielle, un réseau amical et social positif, une scolarité réussie et, surtout, de la confiance en soi. Quand un ou plusieurs éléments de ces éléments font défaut, l'entrée du jeune dans la vie adulte sera difficile¹.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

¹ Propos de Isabelle Franck recueillis par LETOCART, François, *Les jeunes en Belgique : une génération pauvreté ? Vivre Ensemble*.

Introduction

Etre jeune adulte est synonyme de choix, de transitions qui se succèdent : passage de la minorité à la majorité, de l'enseignement obligatoire au choix d'études supérieures, des études à la recherche d'emploi, de la vie sous le toit familial à la vie indépendante... Les statistiques montrent que les jeunes Belges quittent le domicile familial plus tard. Qu'est-ce qui peut expliquer ce phénomène ? Evidemment nul ne peut ignorer combien un premier emploi est difficile à décrocher dans le contexte actuel de crise. Certaines décisions politiques comme le nouveau système d'octroi des allocations d'insertion, le recul de l'âge de la pension, le durcissement des conditions d'octroi des allocations d'études (avec une augmentation du nombre de jeunes étudiants qui travaillent), etc., contraignent d'ailleurs les jeunes à rester plus longtemps sous le toit de papa ou maman. Les familles seraient-elles contraintes de compenser un désinvestissement de l'état ? La solidarité familiale devient quasi incontournable pour se lancer dans la vie active. Le prix des loyers, les contrats à temps partiel, l'allongement de la durée de recherche d'emploi feraient-ils du portefeuille et du carnet d'adresses parental un tremplin nécessaire pour se lancer dans la vie active ? Tous les jeunes sont-ils égaux en termes d'hébergement parental prolongé ? Toutes les familles ont-elles les moyens d'héberger aussi longtemps des enfants devenus grands et sans ressources ?

En tant que représentant des parents d'élèves, nous posons aussi la question du sens et de la confiance que les jeunes peuvent encore avoir dans l'école face à une société qui ne reconnaît pas leurs études.

Voler de ses propres ailes, un projet retardé. Pourquoi ?

L'âge moyen où les jeunes quittent le toit familial en Belgique se situe autour de 26,7 ans pour les hommes et 25,4 ans pour les femmes². Différentes raisons sont à l'origine de cette sortie plus tardive du cocon familial : le taux de redoublement, la nécessité de connaître plusieurs langues, l'allongement des études, la crise de l'emploi, l'accès au logement...

Pour Guy Bajoit³, sociologue, être jeune aujourd'hui est beaucoup plus difficile que de l'avoir été il y a trente ou quarante ans. Les jeunes sont confrontés à deux changements majeurs et contradictoires de notre société : d'une part, elle les fait rêver via la télévision, la publicité, le cinéma, l'école, la famille, les amis, etc., et, d'autre part, elle est de plus en plus inéquitable et ne leur permet pas de réaliser leurs rêves. *Avoir un projet (« deviens toi-même ») personnel (« choisis ta vie »), épanouissant (« cherche la passion et le plaisir ») et cependant réaliste (« prends garde à toi ») est devenu ce que la culture régnante attend de tous, mais surtout des jeunes, s'ils veulent avoir une vie bonne. C'est leur droit, mais c'est aussi leur devoir de réussir à se conformer à ces injonctions. Cet appel s'adresse à tous les jeunes : qu'ils soient nés dans un berceau doré ou que leurs parents soient chômeurs, ils ont le nez sur les mêmes écrans, la même télévision et les mêmes vitrines !⁴*

² European Commission, Youth in Europe, a statistical portrait, Luxembourg, 2009. <http://pjp-eu.coe.int/documents/1017981/1668203/YouthinEurope.pdf/40f42295-65e4-407b-8673-95e97026da4a>

³ Sociologue, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain.

⁴ BAJOIT Guy, *Comprendre la jeunesse d'aujourd'hui*, présentation faite lors de la matinée des directeurs en avril 2012 à l'Institut de la Providence de Champion.

Or le modèle économique et social a évolué ; nous sommes passés, d'après Guy Bajoit, dans un système néolibéral qui repose sur trois piliers :

- *la compétition : la performance, l'autonomie individuelle, la créativité, l'imagination, la flexibilité ; il faut courir et gagner ; vive les winners et tant pis pour les losers ;*
- *la consommation : pour être « quelqu'un », pour exister dans la société, il faut acheter et avoir ; il faut se procurer tous les gadgets technologiques que les entreprises vendent et les renouveler chaque fois qu'elles produisent un nouveau modèle ; et pour cela, il faut s'endetter, puis travailler pour payer ses dettes ;*
- *la communication : il faut « être dans le coup », être connecté avec le monde entier : surfer sur le web, chatter sur internet, envoyer des SMS, se faire des « amis » sur Facebook, voyager, être mobiles...⁵*

Ce système est inéquitable et renforce les inégalités. Dans leur note de synthèse sur les transitions des jeunes entre l'enseignement et l'emploi à Bruxelles⁶, les auteurs⁷ soulignent que tous les jeunes n'ont pas les mêmes chances de réussir leur insertion socio-professionnelle. À côté du groupe des « performants » qui représentent autour de la moitié des sortants de l'école, il existe dans tous les pays de l'OCDE un groupe de jeunes « laissés pour compte ». Ces jeunes ont en commun de cumuler les désavantages : absence de diplôme, issus de l'immigration, vivant dans des quartiers précarisés, dont les parents sont eux-mêmes sans emploi (ce qui réduit fortement le capital social mobilisable pour assurer l'insertion de leurs enfants).

Isabelle Franck, chargée d'études à Vivre Ensemble, évoque la « génération 1000 euros ». Ce sont des jeunes adultes qui alternent des phases de chômage, d'intérim, de stages, de volontariat... et qui sont dès lors bloqués dans la construction de leurs projets. Comment acheter une voiture ? Fonder une famille quand l'avenir financier est si incertain ? *Il y a vingt ans, un jeune mettait, en moyenne, deux ans pour décrocher un emploi stable. Aujourd'hui, il met entre cinq et dix ans. Ceux qui le peuvent restent à la charge de leurs parents. Pour les autres, le risque de tomber dans une pauvreté durable est bien réel⁸.*

Mise en contexte

L'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social, mais participe à la relégation et à l'inégalité :

Jacobs et Rea montrent que le niveau scolaire de la mère a un effet sur la trajectoire scolaire et le type d'enseignement suivi par l'enfant. Pour toutes les mères qui n'ont pas fait d'études, on dénombre 76,5 % des enfants se trouvant dans l'enseignement technique et professionnel. Par contre, pour toutes les mères qui ont fait des études universitaires,

http://www.providencechampion.be/joomla2/images/Les_valeurs_et_les_attentes_des_jeunes_aujourd'hui_-_Guy_Bajoit_-_Avril_2012.pdf

⁵ BAJOIT Guy, op.cit.

⁶ FRANSSEN Abraham, CARLIER Donat et BENCHEKROUN Anissa, *Les transitions des jeunes entre l'enseignement et l'emploi à Bruxelles : défis pour la gouvernance*, Brussels Studies [En ligne], Notes de synthèse, n° 73, mis en ligne le 27 janvier 2014, consulté le 31 juillet 2017. URL : [DOI : 10.4000/brussels.1198](https://doi.org/10.4000/brussels.1198)

⁷ Abraham Franssen est sociologue et professeur à Saint-Louis. Donat Carlier est licencié en sociologie et anthropologie et Anissa Benchechroun est licenciée en sciences politiques et relations internationales.

⁸ Propos recueillis par LETOCART, François, *Les jeunes en Belgique : une génération pauvreté ?* Vivre Ensemble. <https://vivre-ensemble.be/Les-jeunes-en-Belgique-une>

87 % des enfants se trouvent dans l'enseignement général. On observe aussi une surreprésentation des élèves d'origine étrangère dans l'enseignement technique et professionnel (perçus comme des filières de relégation), la ségrégation ethnique se superpose donc à la ségrégation sociale⁹.

Isabelle Franck¹⁰ explique qu'à Bruxelles, plus d'un jeune de 18 à 24 ans sur dix n'a pas dépassé le niveau secondaire inférieur¹¹.

De plus, les exigences en termes de qualification, de formation, de connaissances linguistiques sont de plus en plus importantes, aussi un diplôme de secondaire ne suffit plus pour décrocher un emploi. *Selon le Baromètre social 2015, en 2014, le taux de chômage des jeunes actifs de 15 à 24 ans était de 39,5 %. À côté des jeunes aux études, au chômage avec ou sans formation ou ayant un emploi, une nouvelle catégorie de jeunes émerge, il s'agit des NEETs (Neither in employment nor in education and training) des jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni à l'emploi¹².*

La crise économique de 2008 est aussi passée par là et, même avec un diplôme, trouver un emploi relève du parcours du combattant. Il n'y a pas d'emploi pour tous et les employeurs plus exigeants veulent des travailleurs expérimentés. Le Conseil de la Jeunesse a interrogé 427 jeunes de 16 ans à plus de 30 ans sur l'emploi des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. A la question « Quelles sont, pour vous, les barrières qui empêcheraient un jeune de décrocher un emploi ? », les deux premières raisons sont le manque d'expérience professionnelle et un niveau de qualification inadéquat. Ce que confirme François Deblander, permanent à Infor Jeunes depuis 13 ans ; il explique les chiffres élevés de chômage des jeunes par de multiples causes : « *Le manque de formation en est évidemment une. Mais ce n'est pas le seul facteur. On ne peut pas ignorer que le marché de l'emploi est bouché, qu'il n'y a pas assez d'emploi pour tous. Et qu'il existe en plus une discrimination à l'embauche. La faible expérience professionnelle, c'est aussi un élément qui revient tout le temps. Enfin, certains employeurs ne reconnaissent pas des compétences qui ne sont pas attestées par un diplôme* »¹³.

Il y a aussi un effet boule de neige par le fait que beaucoup de jeunes ne trouvent pas un emploi à la hauteur de leurs qualifications. Ils prennent alors des postes pour lesquels ils sont surqualifiés, ce qui entraîne que les personnes disposant de moins de formations n'ont plus accès à ces emplois. Isabelle Franck a été frappée dans son travail de recherche sur la pauvreté et les jeunes en Belgique par l'apparition d'un nouveau type de pauvreté : *(...) il existe aussi une pauvreté des jeunes issus de la classe moyenne, qui ont un diplôme parfois élevé, mais qui « rament » pour trouver un emploi stable leur permettant de faire des projets. A Bruxelles et en Wallonie, près du tiers des moins de 25 ans sur le marché de l'emploi est au chômage¹⁴.*

⁹ SACCO Muriel, SMITS Wendy, KAVADIAS Dimo, SPRUYT Bram et D'ANDRIMONT Caroline, *Jeunesses bruxelloises : entre diversité et précarité*, Brussels Studies [En ligne], Notes de synthèse, n° 98, mis en ligne le 25 avril 2016, consulté le 01 août 2017. URL : <http://brussels.revues.org/1339> ; DOI : 10.4000/brussels.1339

¹⁰ Propos recueillis par LETOCART, François, op.cit.

¹¹ NDLR : en termes de diplomation. Beaucoup de jeunes prolongent leur parcours scolaire au-delà du secondaire inférieur mais sans certification à la clé.

¹² FRANSEN Abraham, CARLIER Donat et BENCHEKROUN Anissa, op.cit.

¹³ <http://www.bxlbondyblog.be/emploi-jeunes-ue-2017/>

¹⁴ Propos recueillis par LETOCART, François, op.cit.

Les jeunes sont donc confrontés à un environnement professionnel qui ne leur ouvre pas les portes, mais trie sur le volet les meilleurs. Il y a de quoi tomber de haut alors que le discours ambiant serine qu'il est important de se réaliser selon ses désirs et ses envies. La vaste enquête « Génération Quoi ? » corrobore cette tension entre les promesses et la réalité. Les jeunes belges interrogés dénoncent un déclin progressif de génération en génération. Ils auront une vie nettement moins confortable que celle de leurs parents et ce phénomène va s'accroître. *Ce pessimisme est partagé par les jeunes quel que soit leur niveau de diplôme. L'avancée en âge a en revanche une influence sur ce rapport à l'avenir. Les 18-19 ans et les 20-24 ans sont les moins pessimistes. A partir de la catégorie des 25-29 ans et un peu plus encore chez les 30-34 ans, le pessimisme grimpe à environ 6 jeunes adultes sur 10. Joue là derrière l'effet de la confrontation au monde du travail.*¹⁵

Mesures politiques et perte de confiance

Face à un premier emploi de plus en plus difficile à décrocher, les mesures prises ont été dans le sens d'exclusion des jeunes en-dessous de 21 ans trop peu diplômés, d'exclusion des jeunes de plus de 25 ans trop diplômés, d'un allongement du stage d'insertion...¹⁶ Toutes mesures qui contraignent les jeunes à faire soit appel à la solidarité familiale, soit appel aux CPAS, soit à sortir des faisceaux de l'aide sociale et à devenir des NEETS.

Depuis 2012, le jeune doit avoir obtenu son diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou avoir plus de 21 ans pour entrer dans les conditions du stage d'insertion. Or, en Wallonie, pour l'année 2016, 10,3 % des 18-24 ans avaient quitté l'enseignement avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire supérieur. En région de Bruxelles-Capitale, le taux est de 14,8% en 2016¹⁷.

Par ailleurs, la condition maximale d'âge pour accéder au stage d'insertion va à contre-courant d'autres mesures comme l'allongement des études, le taux de redoublement remarquablement élevé en Belgique, des exigences linguistiques et de formations de plus en plus élevées dans le chef des employeurs. Si le jeune trouve du travail directement après la fin de ses études, tout va bien, mais pour tous ceux qui sont en recherche d'emploi, la galère commence et l'autonomie vis-à-vis des parents va s'en trouver mise à mal, surtout s'il a plus de 25 ans quand il entre sur le marché du travail.

C'est comme ça : 25 ans est « l'âge limite » où vous perdez plusieurs avantages qui vous permettaient de participer à la collectivité malgré vos maigres moyens. Les autorités publiques vous punissent -sans dérogation possible- pour vos erreurs de parcours, votre envie de réaliser un doctorat après vos cinq années universitaires ou encore vos années à l'étranger pour parfaire une langue-oui, ce multilinguisme qu'on nous vend sans cesse comme primordial pour se démarquer sur le marché de l'emploi. Si vous n'avez pas la chance d'avoir des parents aux revenus généreux, derrière vous, mieux vaut terminer définitivement votre cycle à 24 ans¹⁸.

¹⁵ Génération Quoi -Autoportrait des 18-34 ans en Belgique francophone. Enquête réalisée en ligne de mai à juillet 2016. <http://generation-quoi.rtbf.be/observatory/wp-content/uploads/sites/9/2016/11/GENERATIONQUOI-rapport-DEF.pdf>

¹⁶ Pour plus de détails, voir annexe 1.

¹⁷ <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/abandon-scolaire-precoce-parmi-18-24-ans/>

¹⁸ DEHOUST, Jonathan, 25 ans, étudiant : la galère, LeVif.be, 01/12/2016.

<http://www.levif.be/actualite/belgique/25-ans-etudiant-la-galere/article-opinion-579799.html>

Les chiffres récents des indicateurs de l'enseignement sont alarmants en termes de retard scolaire dans l'enseignement obligatoire : en 4^e année du secondaire ordinaire, 45 % des élèves sont à l'heure, 29 % en retard d'une année scolaire et 25 % en retard de 2 ans ou plus¹⁹. Par ailleurs, le taux de réussite en première année universitaire varie de 31,6 % (hommes) à 35,1 % (femmes), tandis que pour le supérieur de type court, il est de 39,2 % (hommes) à 52,6 % (femmes). Pour le supérieur de type long, il est de 40,1 % (hommes) et 51,4 % (femmes)²⁰.

S'ajoute peut-être à ce déjà long cursus d'études une année à l'étranger pour ceux qui peuvent se le permettre ou de mauvaises orientations dans les études supérieures. Beaucoup de jeunes sont contraints de financer leurs études via des jobs d'étudiant, ce qui rétrécit le temps et la disponibilité pour les études. Les procédures d'octroi des bourses d'études posent également question pour le moment. La durée des études se rallonge donc et ce pour des raisons diverses, mais les conditions d'accès à un emploi ainsi que les règlements d'octroi des allocations d'insertion se durcissent d'un autre côté.

Les jeunes sont, depuis 2012, soumis à des évaluations lors de leur stage d'insertion ; ils doivent prouver qu'ils recherchent activement un emploi dans un contexte d'offre inférieure à la demande. Dans ce contexte, les employeurs font la fine bouche et refusent d'engager par manque d'expérience professionnelle. Les voilà pris entre le marteau et l'enclume : « *Y a pas de travail. Or, il y a de plus en plus de contrôle et on supprime les allocations. Y a un truc que je comprends pas. On veut pas des jeunes parce qu'ils ont soit disant moins d'expérience et c'est les jeunes à qui on coupe le chômage*²¹ ». (Mickaël)

Manon Lengler, conseillère en orientation pour les jeunes entre 18 et 25 ans à la Mission locale de Schaerbeek, explique combien les jeunes se retrouvent piégés par cette double contrainte : il n'y a pas de travail, trouve un travail.

Or aujourd'hui, le mode de gestion du non-emploi se fait de plus en plus sur le mode de l'activation et du contrôle. Il s'agit d'une réponse politique qui trouve ses origines dans le passage de l'État-Providence à l'État social actif. On passe de la prise en charge collective du risque individuel à la responsabilisation de l'individu sur le risque collectif. La sécurité sociale est désormais fonction d'un comportement jugé « actif » de l'individu dans la société.

En Belgique, les stratégies d'activation prennent deux formes : le contrôle et l'accompagnement. En termes de contrôle, nous avons franchi une étape non négligeable depuis janvier 2015 avec un durcissement considérable des conditions d'accès au chômage. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans revenu du jour au lendemain, dans un contexte où ironiquement, les opportunités d'emploi « convenables » ne font que diminuer²².

¹⁹ Fédération Wallonie-Bruxelles, Les indicateurs de l'enseignement, Bruxelles, 2016, p.31

²⁰ Chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2016

http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=3b9e2045ff8ee45e27916e255681b83d3465ff32&file=fileadmin/sites/sr/upload/sr_super_editor/sr_editor/documents/statistiques/plaquette_chiffres_2016.pdf

²¹ LENGLER, Manon, *Les jeunes et l'emploi : à qui de s'activer ?* Observatoire belge des Inégalités.be, août 2016. <http://inegalites.be/Les-jeunes-et-l-emploi-a-qui-de-s>

²² LENGLER, Manon, op.cit.

Ce phénomène de pénurie d'emploi couplé à la menace de perdre les allocations d'insertion ou de chômage a des conséquences désastreuses sur la confiance en soi, en les autres et la société : *Par ce petit travail de recherche, j'ai cherché à mettre au jour les tensions contradictoires dans lesquelles sont pris les jeunes et la manière dont elles teintent inévitablement leur rapport à l'emploi. Mon travail souligne également ce qu'elles produisent au niveau psychique. Les jeunes perdent confiance en eux et en les autres, ce qui tend à éloigner plutôt qu'à rapprocher. Or, pour sortir de la précarité, la solidarité doit prendre le pas sur la solitude*²³.

Conclusion

Après avoir cerné les raisons pour lesquelles les jeunes tardent à se lancer hors du cocon familial, nous avons mis en avant combien une situation professionnelle précaire entrave l'autonomie et la réalisation de projets. Les mesures d'accompagnement pour les jeunes demandeurs d'emploi se durcissent et tiennent peu compte de la réalité du marché de l'emploi. Les changements apportés à la législation sur le stage d'insertion pénalisent, d'une part, les moins de 21 ans peu diplômés et, d'autre part, les plus de 24 ans retardataires ou trop diplômés. Face aux réticences des employeurs à engager des jeunes sans expérience professionnelle, ceux-ci sont bien impuissants. Ne pourrait-on pas œuvrer à une société plus accueillante pour nos jeunes générations en mettant en place des stages de qualité, rémunérés, offrant une protection sociale ? Ne serait-il pas urgent de donner une première chance aux jeunes demandeurs d'emploi et de reconnaître leurs compétences ? Comment développer un accompagnement d'insertion socio-professionnelle de qualité qui constituerait un tremplin et non, comme trop souvent actuellement, une manière détournée de contrôler et exclure sans tenir compte des réalités du terrain ? En tant qu'adultes, nous sommes tous responsables de la manière dont les jeunes trouveront ou non une place dans notre société.

Nous laissons le mot de la fin à Isabelle Franck : *C'est vrai que l'avenir est plein d'incertitudes, plus que jamais peut-être. Plutôt que de chercher des signes d'espoir pour les jeunes, je dirais que les jeunes sont ces signes d'espoir. Car un jeune, même quand il est très loin dans le décrochage et l'exclusion, peut faire preuve de volonté, d'énergie, de créativité, de solidarité... à condition qu'il puisse compter sur des adultes bienveillants - j'insiste sur l'importance de ce regard des adultes - qui lui font confiance et lui donnent les moyens de mettre ses compétences et ses capacités en valeur. On voit alors des jeunes qui font des projets, qui se mettent au service des autres, qui se remettent à avancer alors qu'ils semblaient bloqués*²⁴.

²³ LENGIER, Manon, op.cit.

²⁴ Propos recueillis par LETOCART, François, op.cit.

Annexe

Avant 2012, pour bénéficier des allocations d'insertion, une personne devait :

- avoir « terminé ses études », c'est-à-dire avoir suivi l'année scolaire complète en ce compris les examens, les stages, travaux pratiques, etc. La réussite n'est cependant pas requise ;

- ne plus être soumise à l'obligation scolaire ;

- avoir accompli un stage d'insertion professionnelle.

Depuis 2012, différents changements réglementaires ont réformé substantiellement le droit aux allocations d'insertion en limitant la durée de cet octroi (3 ans max.), d'une part, et en modifiant les conditions d'octroi, d'autre part :

-la durée du stage d'insertion professionnelle est portée à 310 jours (Auparavant, la durée de stage était de 233 jours pour les personnes âgées de 18 à 25 ans) ;

-le bénéficiaire doit avoir recherché activement un emploi pendant le stage d'insertion professionnelle et avoir obtenu, au cours du stage précité, deux évaluations positives, successives ou non, de son comportement de recherche d'emploi ;

- le bénéficiaire doit avoir moins de 25 ans à la date de demande des allocations d'insertion ;

-le bénéficiaire doit être en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (ou d'autres études) ou être âgé de 21 ans pour pouvoir introduire une demande d'allocations d'insertion²⁵.

²⁵ Rapport de l'insep p12 et 13.